Procès-verbal de l'assemblée générale du Renard Enjoué de 2024

Fait à Bussy Saint-Georges, le 7 août 2024

Cette assemblée générale a eu lieu le 6 août 2024, en salle LCL. Elle a débuté à 20h04 et s'est terminée à 0h30. Elle était accessible à tous les membres via un lien Google Meet diffusé par mail et sur le forum Discord.

1. Liste des membres présents

- ◆ Carla Chavatte
- ◆ Lionel Mangin
- ◆ Giacinto De Meo
- Maryse Maître
- ◆ Eric Legendre
- Adrien Pimmel Wang
- Christophe Garénaux
- ◆ Bastien Weber
- ◆ Céline Le
- ◆ Guillaume Dussel
- ♦ Vanessa Hénaf
- Gabriel Batista
- Michael Choquet
- ◆ Laure Devault-Garcia
- ◆ Flora De Meo

2. Composition du bureau de l'année 2023-2024

Nom	Fonction		
Maryse Maître	secrétaire / chargée de communication		
Carla Chavatte	présidente		
Adrien Pimmel Wang	trésorier		
Éric Legendre	assistant trésorier		
Giacinto De Meo	chargé des relations avec les boutiques de jeux		
Lionel Mangin	animateur de jeux		

3. Comptes de l'année 2023-2024

Libellé	date	crédit	débit
Solde lors de la précédente AG	04/08/24		-108,49 €
Cotisations	19/06/24	342,00 €	
assurance jusqu'au 31 décembre 2024	23/11/23		-83,77 €
commande de flyers publicitaires	07/06/24		-56,27 €
Total	19/06/24	93,47 C	

Comptes validés à l'unanimité des présents.

4. Rappels utiles

La salle des fêtes

Les soirées sont souvent peu peuplées car le public n'est pas informé de nos soirées publiques. Il va falloir :

- ◆ insister auprès de la mairie pour que le BussyMag publie systématiquement les dates de nos 2 prochaines soirées
- ◆ demander à automatiser la publication de ces soirées dans la newsletter municipale de la semaine précédente
- ◆ redemander à ce que notre affiche (réactualisée) soit postée dans toutes les vitrines des affichages associatifs de la ville

Idée : envoyer le planning annuel des dates à la mairie en septembre, et leur rappeler mensuellement. Relancer à ce moment sur les 3 points.

Souhait d'élargir/reprendre sur d'autres canaux (groupes facebook, autres villes...)

Validé à l'unanimité des présents.

II. Comportement dans les salles

La prise des repas dans la salle LCL gêne de nombreux joueurs, qui se plaignent des odeurs.

Nous avons également eu des remontées de mégots laissés devant la salle. Il est proposé de modifier le règlement intérieur pour régler ces points.

De plus, le contrat que nous avons signé avec la mairie stipule que :

- ◆ tous les détritus doivent être emportés (ne rien mettre dans les poubelles).
- ♦ idem pour les mégots qui auraient été écrasés devant la salle.

Vote sur les détritus (Ajouter au règlement intérieur « le fait de pas laisser de déchets ni dans la poubelle de la salle ni devant la salle LCL ») : Validé à l'unanimité des présents.

Vote sur : Ajouter dans le règlement intérieur : « Par respect pour les autres joueurs, il est recommandé de ne pas consommer de repas pendant les sessions de jeux. » : Validé à l'unanimité des présents.

Il est proposé d'apporter un sac poubelle pour emporter tous les déchets dehors en fin de soirée.

III. Taille de la salle LCL

Cette salle devient un peu petite pour accueillir tout le monde. On y est tassés, et il n'est pas rare que le nombre de chaises fasse défaut.

Une demande a été envoyée à l'office de tourisme de Marne et Gondoire pour occuper une salle de la médiathèque une fois par semaine (mail envoyé le 14 juin 2024). En attendant leur réponse, nos solutions seraient de :

- ◆ demander une salle plus grande à la mairie, mais attention : on a peu de chances d'obtenir une salle aussi bien située (près du RER A, d'un parking, de restaurants) - Vote : 3 abstentions, 2 contres, 9 pour
- → imposer une inscription pour l'accès à cette salle, avec limitation du nombre de personnes à 20, comme on le pratique pour les soirées privées. - Vote : 2 abstentions, 12 contres, 0 pour
- ◆ demander à avoir une salle supplémentaire, ou bien cette même salle, un autre jour de la semaine, pour répartir le flux sur 2 jours.- Vote : 3 abstentions, 0 contres, 11 pour

Là aussi, une inscription pourrait être utile, pour éviter que tout le monde aille aux 2 soirées.- Vote : 1 abstentions, 13 contres, 0 pour

Solution validée par la majorité : la dernière (un autre créneau dans cette salle ou une autre pour répartir le flux sur 2 jours). Nous demanderons un créneau de 19h30 à 23h30 entre le jeudi et le dimanche.

IV. Utilisation et organisation du discord : discussions au sujet d'une soirée jeux

La structure du discord utilisée a récemment fait débat. Afin de clarifier la communication entre membres, nous vous proposons de voter pour une structure qui convient à une majorité de personnes.

Structures proposées :

- ◆ Créer un fil de discussion pour chaque soirée et restreindre les discussions liées à chaque soirée dans le fil correspondant. Annoncer la création du fil (dans #annonces ou dans #salle-lcl) pour plus de visibilité.
- ◆ Simplifier la structure actuelle et ne garder qu'un canal par "type" de soirée, en supprimant les fils. Une proposition a été faite pour ajouter des séparateurs datés afin de faciliter les recherches de messages déjà lus.
- ◆ La proposition d'Adrien : "Je mettrais les règles dans un endroit avec le truc Discord 'accepter les règles pour avoir accès au contenu'. Et les informations sur l'association dans un autre Channel"
- ◆ Une catégorie SOIRÉES-JEUX, un salon en lecture pour les infos sur la salle LCL et un pour celles de la salle des fêtes, et un salon par date à venir.

un salon unique (#parler-de-tout) pour tout

Les solutions proposées figurent dans le document :

LCL Discord résumé des solutions.odt

Suite aux discussions, il est proposé :

- de créer une catégorie Activité. Validé à l'unanimité des présents.
- ♦ de n'utiliser les fils que pour les digressions- Vote : 1 abstentions, 0 contres, 13 pour
- et de monter une équipe qui testera des propositions plus précises de nouvelles organisations. Validé à l'unanimité des présents.

Se proposent pour travailler dans cette équipe :

- ◆ Adrien,
- ◆ Bastien,
- ♦ Éric,
- Gabriel

Validé à l'unanimité des présents.

V. WhatsApp

La question de la pertinence du whatsapp et de son utilisation pose question. L'outil est-il réellement utilisé ? Ou utile ? Préférez-vous le supprimer ?

Vote pour conserver le groupe WhatsApp:

6 abstentions

1 contre

7 pour

VI. Question d'une ludothèque interne

Plusieurs membres ont exprimé un intérêt sur l'idée d'avoir une ludothèque gérée par l'association afin de pouvoir avoir accès à des jeux de manière commune et non individuelle.

Vote (: qui est favorable à l'idée) :

Abstention 1

Contre 2

Pour: 11

VII. Question du site internet

Le site internet actuel a plusieurs problèmes :

- ◆ Il n'est pas responsive et peu lisible sur mobile
- ♦ Il n'est pas adapté en termes de SEO
- Il est peu utilisé par les membres.
- ◆ Il ne reflète pas la bibliothèque de jeux de l'association dans son entièreté.
- ◆ Il n'y a gu'un point d'accès à l'édition du site internet.

Le modèle wordpress est rejeté. On pourrait utiliser MyLudo pour visualiser les jeux de chacun.

3 propositions:

- ◆ Supprimer le site : 0 abstentions, 14 contre, 0 pour
- ◆ Garder le site en l'état : 0 abstentions, 12 contre, 2 pour
- ◆ Une page unique (ou deux) pour le site, en conservant l'agenda : 0 abstentions, 0 contre, 14 pour

Cette 3^{ème} proposition est adoptée.

VIII. Biens de l'association

Actuellement, la balance de l'association est positive, avec un excédent de 93€. De plus, l'association possède les jeux suivants :

- ◆ Ryu
- ◆ Destinies (2 boites : scénarios 1 et 2)
- ◆ Z First Impact (idem)
- ◆ Trône de fer
- Drakomundis
- ◆ Titan
- Amytis
- ◆ Zombies!

IX. Projets de l'association

Les membres de l'association ont exprimé un intérêt pour l'organisation d'événements internes : tournois, jeux de rôles (2 séances cette année), etc.

Souhaitez-vous que l'association mette en place des événements extraordinaires en sus des soirées hebdomadaires et mensuelles ?

Abstention: 2 Contre: 0 Pour: 12

X. La cotisation

Quel montant pour la cotisation 2024-2025 ?

Actuellement, la cotisation est laissée libre entre 0€ et 10€ par foyer. Souhaitonsnous :

- ◆ A : La laisser telle quelle ?
- ◆ B : Lui donner plutôt une valeur fixe ?
- ◆ C: Variable selon la date d'inscription?
- D: 0€ à 10€ ou plus...

Votes: 1 vote pour l'option A, 0 pour les options B et C, 13 votes pour l'option C

XI. Clarification du rôle du bureau de l'association

L'organisation de l'association avec un bureau a occasionné quelques différents dus à des différences d'interprétation du rôle du bureau.

La question suivante est à clarifier :

Compétence du bureau dans la prise de décision : quelles sont les décisions pouvant être prises par le bureau et quelles sont celles requérant une intervention de tous les membres

o Exemple de la communication : affiches, flyers et vidéos.

Proposition:

Les membres du bureau sont des responsables dont les rôles doivent être délimités précisément et concrètement. Chaque membre responsable d'un pôle a pour mission de donner une ligne directrice concernant son pôle. Il en définit les missions en concertant tous les membres qui voudront y participer. Les missions seront définies et partagées entre tous les membres intéressés pour y prendre part.

Le chef de pôle a la responsabilité de trancher les décisions relevant de sa compétence en dernier ressort. Si un contentieux émerge, tout membre du bureau peut organiser un vote du bureau concernant ce sujet.

Validé à l'unanimité des présents.

XII. Élection du bureau 2024-2025

Quels sont les candidats au bureau pour l'année 2024-2025 ?

Un vote pour l'acceptation de chaque candidat (pour/contre) au bureau est proposé.

Membres du bureau:

◆ Carla Chavatte
◆ Adrien Pimmel Wang
◆ Éric Legendre
Vote : Abstention 3
Contre 0
Pour : 11

◆ Lionel Mangin

Gabriel Batista

Président : Carla Chavatte Vote : Abstention 1

Contre 0 Pour: 13

Vote : Abstention 0

Trésorier : Éric Legendre Contre 0

Pour: 14

Vote: Abstention 0

Contre 0 Pour: 14

Signature de la présidente :

Secrétaire : Gabriel Batista